

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

LE 23 NOVEMBRE 2017

Adopté tel que rédigé à la séance du 6 décembre 2017

Participants : M^e Morton S. Minc, président

Madame Marie Auger
M^e Josée Bédard
M^e Hélène Bédard
M^e Marie Charest
M^e Anne-Marie Forget
Madame Jill Leslie Goldberg
Monsieur Simon Julien
M^e Marie Lamarre
M^e Natalie Lejeune
Monsieur Michel Marchand
Madame Nancy Rhéaume
M^e Patrick Simard

Ne participe pas à la séance : Madame Suzanne Danino

1. Ouverture de la séance

La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*. Comme prévu à l'avis de convocation transmis aux membres du Conseil de la justice administrative, la séance est ouverte le 23 novembre 2017. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 des *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu que le présent ordre du jour de la séance spéciale soit adopté tel que rédigé.

3. Modification à la composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 834

La composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 834 doit être modifiée.

Tous les membres du Conseil participant à la séance manifestent leur accord avec la proposition concernant la modification de la composition du comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 834.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance que la composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 834 soit modifiée et que M^e Marie Lamarre remplace M^e Hélène Bédard à titre de membre et de présidente de ce comité d'enquête et que M^e Marc Landry remplace M^e Claire Courtemanche à titre de membre pair.

En conséquence, le comité d'enquête chargé de faire enquête et de statuer sur la plainte dans le dossier portant le numéro 2016 QCCJA 834 est maintenant constitué des personnes suivantes :

- M^e Marie Lamarre, membre du Conseil de la justice administrative, présidente du Tribunal administratif du travail et présidente du comité d'enquête;
- Madame Marie Auger, membre du Conseil de la justice administrative représentant le public;
- M^e Marc Landry, régisseur à la Régie du logement.

4. Modification à la composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 838

La composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 838 doit être modifiée.

Tous les membres du Conseil participant à la séance manifestent leur accord avec la proposition concernant la modification de la composition du comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 838.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance que la composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 838 soit modifiée et que M^e Marie Lamarre remplace M^e Hélène Bédard à titre de membre et de présidente de ce comité d'enquête et que M^e Marc Landry remplace M^e Claire Courtemanche à titre de membre pair.

En conséquence, le comité d'enquête chargé de faire enquête et de statuer sur la plainte dans le dossier portant le numéro 2016 QCCJA 838 est maintenant constitué des personnes suivantes :

- M^e Marie Lamarre, membre du Conseil de la justice administrative, présidente du Tribunal administratif du travail et présidente du comité d'enquête;
- Madame Marie Auger, membre du Conseil de la justice administrative représentant le public;
- M^e Marc Landry, régisseur à la Régie du logement.

5. Modification à la composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 868

La composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 868 doit être modifiée.

Tous les membres du Conseil participant à la séance manifestent leur accord avec la proposition concernant la modification de la composition du comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 868.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance que la composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 868 soit modifiée et que M^e Marie Lamarre remplace M^e Hélène Bédard à titre de membre et de présidente de ce comité d'enquête et que M^e Marc Landry remplace M^e Claire Courtemanche à titre de membre pair.

En conséquence, le comité d'enquête chargé de faire enquête et de statuer sur la plainte dans le dossier portant le numéro 2016 QCCJA 868 est maintenant constitué des personnes suivantes :

- M^e Marie Lamarre, membre du Conseil de la justice administrative, présidente du Tribunal administratif du travail et présidente du comité d'enquête;
- Madame Marie Auger, membre du Conseil de la justice administrative représentant le public;
- M^e Marc Landry, régisseur à la Régie du logement.

6. Levée de la séance

La séance est levée le 23 novembre 2017, à 16 h 30, comme indiqué aux documents transmis avec l'avis de convocation.

Le président du Conseil de la justice administrative,

Morton S. Minc